CONVENTION N°23884

Formation Habillement Haren - Techniques d'exécution

Référence convention : PS250024 - N° d'agrément : 20827

Cette convention est conclue entre les soussignés :

d'une part, le P.O. suivant :

ENSEIGNEMENT POUR ADULTES - VILLE DE BRUXELLES 1
Adresse : Boulevard de l'Abattoir 50, 1000 BRUXELLES
Matricule + n° FASE : 2044103 - 150
Représenté par son Pouvoir organisateur :
VILLE DE BRUXELLES - D.G. DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (n° 1057)

et d'autre part, les partenaires suivants :

Bruxelles Formation
Adresse : Rue de Stalle 67, 1180 BRUXELLES
Représenté par : Madame Laurence RAYANE, Directrice générale

Fonds Social Européen - Programme Réinsert - CCG-FSE-EPS
Adresse : Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 BRUXELLES
Représenté par : Madame Karine CAMBRIA, Coordonnatrice administrative adjointe

1. Cadre règlementaire

La présente convention répond aux dispositions des articles 114 et 115 du décret du 16 avril 1991 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 juin 1994. Les formations sont organisées dans le respect des dispositions légales, réglementaires et administratives relatives à l'Enseignement pour Adultes.
Les dispositions en matière de conseil des études et d'inspection pédagogique s'appliquent pleinement.
Cette convention ne peut faire l'objet d'annotations ou de modifications manuscrites. Toute modification de ses termes doit se faire par le biais d'un contact avec le Service Partenariats et Conventions de l'Administration.
Les éventuelles modalités particulières qui ne sont pas reprises dans la présente convention peuvent faire l'objet d'une annexe jointe à celle-ci.

2. Durée et lieu de la formation

- Date de début de formation : 09/02/2026
- Date de fin de formation : 03/07/2026
- Lieu de formation : Boulevard de l'Abattoir 50, 1000 BRUXELLES

Les horaires sont établis en concertation entre les parties cocontractantes. Ils ne peuvent être modifiés que de commun accord.
Toute formation qui excède 365 jours doit faire l'objet d'une seconde convention.

3. Détails de la formation

La formation comprend les unités d'enseignements suivantes :

Intitulé UE	N° adm	Code	Niv.	Cat.	Pér. organisées	Pér. hors dotat.
HABILLEMENT - TECHNIQUES D'EXECUTION	131	521112U11D2	SI	CTPP	240,00	240,00
		TOTAL			**240,00**	**240,00**

Bruxelles Formation prend en charge **120,00 périodes**.
Fonds Social Européen - Programme Réinsert - CCG-FSE-EPS prend en charge **120,00 périodes**.

Le coût des périodes professeur à prester dans ce cadre se ventile comme suit :

N° adm.	Niveau	Catégorie	Tarif unitaire	Coût total
131	SI	CTPP	67,15 €	16 116,00 €
			TOTAL	**16 116,00**

Bruxelles Formation prend en charge **8 058,00 euros**.
Fonds Social Européen - Programme Réinsert - CCG-FSE-EPS prend en charge **8 058,00 euros**.

La/les partie(s) prenant en charge totalement ou partiellement les coûts pédagogiques tels que détaillés ci-dessus recevront une déclaration de créance émise par la Communauté française. Dès réception de cette dernière, elle(s) s'engage(nt) à verser sa/leur participation sur le compte financier de la Communauté française prévu à cet effet.

4. Apprenants

Les règles en matière de droit d'inscription sont celles de l'article 12, § 3, 4 et 5, tel que modifiés, de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.
Le nombre de périodes suivies est de 240.

5. Conditions particulières

1 Seuls les montants engagés par Bruxelles formation dans la présente convention pourront être présentés en tant que justificatifs de l'intervention des Pouvoirs publics belges, dans le cadre de la demande concours auprès du FSE.

Fait en autant d'exemplaires que de parties, plus un à destination du Service Partenariats et Conventions de la Direction de l'Enseignement pour Adultes.

Date :

Pour le P.O., le représentant :

Nom du représentant

Signature

Pour le partenaire Bruxelles Formation, le représentant :

Madame Laurence RAYANE, Directrice générale

Signature

Pour le partenaire Fonds Social Européen - Programme Réinsert - CCG-FSE-EPS, le représentant :

Madame Karine CAMBRIA, Coordonnatrice administrative adjointe

Signature